

## COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE

*Relevé de conclusions du 17 octobre 2019*

### Séance plénière :

1. Informations du Vice-Président
2. Approbation des relevés de conclusions des séances de la CFVU des 19 et 26 septembre 2019
3. Résultats de l'insertion professionnelle 2011-2015
4. Etudes
  - 4.1. Approbation des orientations stratégiques de Polytech Grenoble
  - 4.2. Approbation des règlements des études et des modalités de contrôle des connaissances de Pharmacie
  - 4.3. Approbation des règlements des études et des modalités de contrôle des connaissances de Maïeutique
  - 4.4. Approbation du règlement des études du parcours *Génie des procédés* en L3, au sein de la mention Chimie
  - 4.5. Approbation du règlement des études des deux années de la Capacité en Droit
  - 4.6. Approbation des conditions d'admission du dispositif AlterPACES
  - 4.7. Approbation des demandes de renouvellement, création et modification des formations non accréditées ainsi que des règlements des études et des modalités de contrôle des connaissances associés
  - 4.8. Approbation de la charte des examens
5. Vie étudiante
  - 5.1. Présentation et approbation de la proposition d'attribution du FSDIE
6. Questions diverses

### Collège A : Professeurs et personnels assimilés

	Présent	Excusé	Procuration à
Valérie CHANAL			Jacky CUVEX-COMBAZ
Sylviane HENNEBICQ	X		
Thierry MENISSIER			Dominique RIEU
Patrice MORAND			Jean-Luc REBOUD
Jean-Luc REBOUD	X		
Dominique RIEU	X		
Michèle ROMBAUT	X		
Philippe SALTEL			
Romain TINIERE			Christine CHAUBET
Jean-Gabriel VALAY	X		

### Collège B : Autres enseignants et personnels assimilés

	Présent	Excusé	Procuration à
Delphine ALDEBERT-MORIN	X		
Stéphane DEVISMES			
Pierre GILLOIS	X		
Patricia LADRET	X		
Xavier LONG			
Gilles MONTEGRE			
Geneviève NOUYRIGAT			
Séverine RUSSET PENKETH			Patricia LADRET
Virginie ZAMPA			Michèle ROMBAUT

### Collège C : Personnels IATOS

	Présent	Excusé	Procuration à
Christine CHAUBET	X		
Jacky CUVEX-COMBAZ	X		
Isabelle DELHOTEL			Cédric LAURENT
Cédric LAURENT	X		
Pierre-André PICHON	X		
Pascale ROBERT			Pierre-André PICHON

### Collège D : Etudiants

Etudiants titulaires	Présent	Etudiants suppléants	Présent
Alice ALTINKAYNAK		Emmy MARC	X
Salomé BURGET		Théo MAURETTE	

Gregor DAVID		Emilie LEROUX	
Elise DECEUNINCK	Excusée	Paul COLLEMARE	
Pierre-Antoine DE GAUDEMARI			
Maelys FAURE		Gautier DAVRAINVILLE SIMONATO	
Lucie FAYOLLE			
Maria GOUVEIA DA CUNHA			
Claire HAUET		Victorine GIRARD	
Julien HINGANT		Loïc RAMPHORT	
Mohamed KALAAJI		Maram LAKHNECH	
Karin KAMALANAVIN		Melina M'BOMA	
Monsef MAKHLOUF		Amalie WADEL	
Pierre MARTIN		Emmanuelle CORSON	
Marie MAZENOT	Procuration à Sylviane HENNEBICQ	Alexis WARRET	
Guillaume OLMO		Nathalie PHUNG	
Martin OUDART	Procuration à Emmy MARC	Marion BOUTET	
Hugo PRAT-CAPILLA		Reda TAMTAM	
Nelly ROCHAS		Alexis ROSSET	
Ambre TOUPET		Carla LOPES DOS SANTOS	
<b>Personnalités extérieures</b>			
<b>Titulaires</b>	<b>Présent</b>	<b>Suppléants</b>	<b>Présent</b>
Bénédicte CORVAISIER		Grégory VIAL	X
Alain MATTONE	Procuration à Jean-Gabriel VALAY	Jean-Claude COVIAUX	
Catherine BOLZE	Excusée	Nathalie BERANGER	
Bernard CARTOUX			
Mireille JACOMINO	Procuration à Grégory VIAL		
<b>Invités permanents</b>			
		<b>Présent</b>	<b>Excusé</b>
Lise DUMASY	Présidente du Conseil académique		X
Patrick LEVY	Président de l'UGA		X
Pascal LOUVET	Vice-président du conseil d'administration		X
Éric SAINT-AMAN	Vice-président Recherche		X
Jérôme GENSEL	Vice-président Relations territoriales et internationales		X
Henri BENOIT	Vice-président Systèmes d'information		X
Marie-Christine BORDEAUX	Vice-présidente Culture, culture scientifique et technique		X
Konstantin PROTASSOV	Vice-président Ressources et développement		X
Christophe RIBUOT	Vice-président Ressources humaines, politique sociale et handicap		X

Grégoire FEYT	Vice-président Relations avec le territoire		X
Marc ODDON	Vice-président en charge de la formation continue		X
Joëlle AUBERT	Vice-présidente en charge de l'orientation et de l'insertion professionnelle	X	
Marc GANDIT	Chargé de mission « Vie étudiante »	X	
José LABARERE	Chargé de mission « Santé »	X	
Isabelle OLIVIER	Chargée de mission « Auto-évaluation HCERES et prochain contrat »		X
Joris BENELLE ou son représentant	Directeur général des services ou son représentant		X
	Directrice générale déléguée à l'appui institutionnel et à la stratégie ou son représentant		
Claire OGIER-BUNEL ou son représentant	Directrice générale déléguée aux relations territoriales et internationales ou son représentant		X
Jean-François REDON	Directeur Général Délégué à la Formation et à la Vie Universitaire	X	
Anne BROUZET	Directrice Générale Déléguée adjointe à la Formation et à la Vie Universitaire	X	
Noémie PLAY	Assistante à la Direction Générale Déléguée à la Formation et à la Vie Universitaire	X	
Océane DA COSTA RODRIGUES	Assistante à la Direction Générale Déléguée à la Formation et à la Vie Universitaire	X	
Maud VALLENARI ou son adjointe	Directrice de la DEVE ou son adjointe	X	
Arnaud COEFFIER ou son adjointe	Directeur de la DMAP ou son adjointe	X	
Lydie MUZART	Directrice de la DOIP	X	
Marie LEMAIRE ou son adjointe	Directrice de la DFCA		X
Caroline WEST	Directrice du Service des Langues		X
Nathalie CHALON	Responsable administrative du service des langues		X
Fabrice MENARD	Direction de la DAPI		X
Frédéric SABY	Directeur du service inter-établissement de la documentation (SID) ou son représentant		X
Comlan FANTOGNON	Directeur du CUEF ou son représentant		X
Thierry PLACETTE	Directeur du SUAPS ou son représentant	X	
<b>Invités ponctuels</b>			
		<b>Présent</b>	<b>Excusé</b>
Françoise DELPECH	Présentation des orientations stratégiques de Polytech Grenoble	X	
Rémi CLOT-GOUDARD	Présentation de la création du DU PhiloPolis	X	
Bernadette CHAOUITE	Présentation de la création du DU PhiloPolis	X	
Laurence BILLARD	Présentation de la création du DU Professionnalisation	X	
Paul MAGNAND	Résultats de l'insertion professionnelle 2011-2015	X	
Emeric DUBOIS	Résultats de l'insertion professionnelle 2011-2015	X	

## SÉANCE PLÉNIÈRE

*Lors de cette séance, les délibérations ont lieu à l'aide de boîtiers de vote électronique.*

### 1. Informations du Vice-Président

- **Composition de la CFVU**

Nicolas LESCA informe les membres de la CFVU des changements dans la composition de la commission.

Laetitia RAFFIN n'étant pas inscrite à l'UGA cette année,  
Maria GOUVEIA DI CUNHA devient titulaire.

- **Accréditation**

Jean-François REDON indique que suite aux séminaires autour des dimensions et des défis qui ont eu lieu du 23 au 26 septembre, les remontées des porteurs des groupes sont en train d'être déposées sur un site dont l'adresse sera communiquée prochainement aux membres de la CFVU.

### 2. Approbation des relevés de conclusions des séances de la CFVU des 19 et 26 septembre 2019

Nicolas LESCA invite les membres de la CFVU à formuler d'éventuelles remarques suite à la lecture du relevé de conclusions du 26 septembre 2019.

Nicolas LESCA propose aux membres de la CFVU de valider le relevé de conclusions de la séance du 26 septembre 2019.

**Avec 26 voix favorables, la CFVU approuve à l'unanimité le relevé de conclusions de la séance du 26 septembre 2019.**

[Annexe 1 : Relevé de conclusions du 26 septembre 2019](#)

Le relevé de conclusions de la séance du 19 septembre 2019 sera soumis au vote de la CFVU lors de la prochaine séance.

### 3. Résultats de l'insertion professionnelle 2011-2015

Joëlle AUBERT présente les résultats de l'insertion professionnelle 2011-2015, au regard des enquêtes ministérielles officielles concernant les diplômés 2015.

## Sommaire

### 1. Définitions

### 2. Chiffres clefs

#### Masters

Enquête à un an

Enquête à 30 mois / 18mois

Comparaison UGA / national

Tendances nationales

#### Licences professionnelles

Enquête à un an

Enquête à 30 mois

Comparaison UGA / national

#### Devenir des étudiants de Licence générale

### 3. Préparation à l'insertion professionnelle

#### Objectifs

#### Dispositifs et actions de l'établissement

#### Quelques questions pour l'avenir

Professionalisation à l'université

Métiers de demain

## DEFINITIONS

### Définitions :

### Qu'entend-t-on par insertion professionnelle ?

« **L'insertion commence** lorsqu'un individu cesse de partager son temps entre le loisir, les études et le travail non rémunéré pour consacrer du temps à un emploi rémunéré ou à la recherche d'emploi ».

Et **elle se termine** lorsque l'individu « a un emploi durable c'est-à-dire qu'il ne possède pas d'information lui permettant de penser qu'il devra changer d'emploi dans un avenir plus ou moins proche »

et que « cet emploi correspond à celui qu'il considère devoir garder ou accepter compte tenu à la fois de son projet initial, des informations qu'il a acquises [...], de la perception qu'il a des contraintes et de la concurrence sur le marché du travail »

Trottier, C., Laforce L., Cloutier R. (1999). « Les représentations de l'insertion professionnelle chez les diplômés de l'université », in B. Charlot et D. Glasman (dir.), Les jeunes, l'insertion, l'emploi. Paris, PUF, p. 310-341.

### - L'insertion désigne :

- ce qui suit la première entrée sur le marché du travail

### et interroge :

l'état d'insertion : Le jugement de l'individu sur sa situation (relation au travail et revenu)

seraient considérées comme insérées, les personnes :

- ayant travaillé x % du temps écoulé depuis leur entrée dans la vie active, quelle que soit leur situation au moment de l'enquête ;

- s'attendant à travailler régulièrement au cours des douze mois à venir...

▪ La première catégorie concernerait des chômeurs ou des travailleurs à statut précaire au moment de l'enquête mais qui possèdent une expérience de travail

suffisamment importante pour qu'il soit possible d'estimer qu'il ne s'agit plus pour eux d'un problème d'insertion.

▪ La seconde catégorie regrouperait ceux qui ont un emploi stable et pensent le garder ainsi que ceux qui assurent la continuité de leur revenu sans avoir un

emploi stable au sens de CDI.

Selon Vincens, 1997 / L'insertion professionnelle des jeunes. À la recherche d'une définition conventionnelle (recherche formation – n°60)

## Définitions : les enquêtes d'insertion professionnelles

Pour le MESRI, il s'agit :

« D'évaluer la situation professionnelle, 18 mois puis 30 mois après l'obtention du diplôme, des diplômés français issus de la formation initiale, n'ayant pas poursuivi ou repris d'études dans les deux années suivant l'obtention de leur diplôme. »

- Cette enquête établit le niveau et la qualité de l'insertion professionnelle au niveau national dans chacune des disciplines ou spécialités de formation de ces diplômés et offre des points de comparaison entre les universités.

Pour l'UGA, il s'agit :

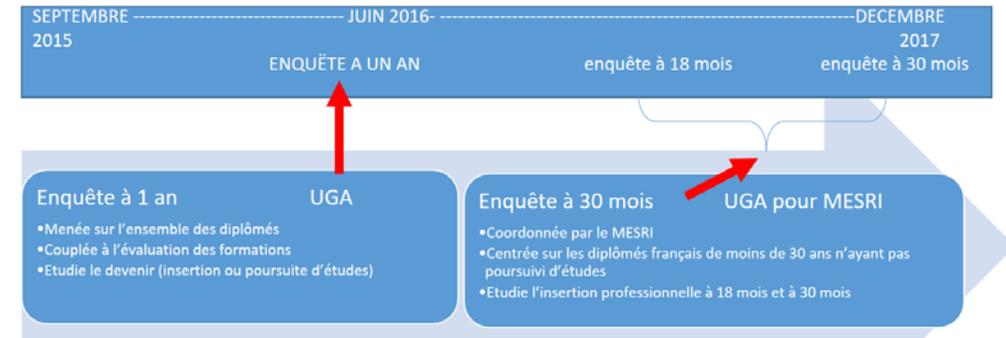
« D'évaluer la situation professionnelle ou de poursuite d'études, à un an puis 30 mois après l'obtention du diplôme, des diplômés de l'université issus de la formation initiale,

Cette enquête établit le niveau et la qualité de l'insertion professionnelle dans chacune des disciplines ou spécialités de formation de ces diplômés

- <https://piad-tdbdynamiques.univ-grenoble-alpes.fr/>
- (porteurs de formation ou autre politique de composante) ou demande d'accès à [observatoire-formations@univ-grenoble-alpes.fr](mailto:observatoire-formations@univ-grenoble-alpes.fr)
- Site web UGA : <https://www.univ-grenoble-alpes.fr/choisir-une-formation/devenir-des-diplome>

Joëlle AUBERT précise que les enquêtes officielles sont menées pour les licences professionnelles et les masters, mais pas pour les licences.

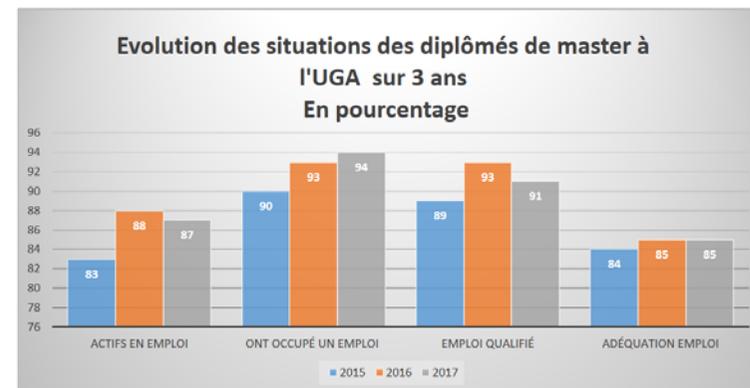
## Frise de temporalité : diplômés 2015



- Mise en œuvre : à l'UGA, le périmètre de l'enquête à 30 mois n'est pas restrictif (tous les diplômés sont enquêtés), et les résultats permettent de connaître le devenir de l'ensemble de la population ou de la population « ministère » uniquement.
- Les résultats publiés par le MESRI correspondent à une population d'étude inférieure à 40% des diplômés.

## MASTER

### Chiffres clefs masters : enquête UGA Evolution des situations des diplômés tous domaines et mentions confondus / Enquêtes à un an



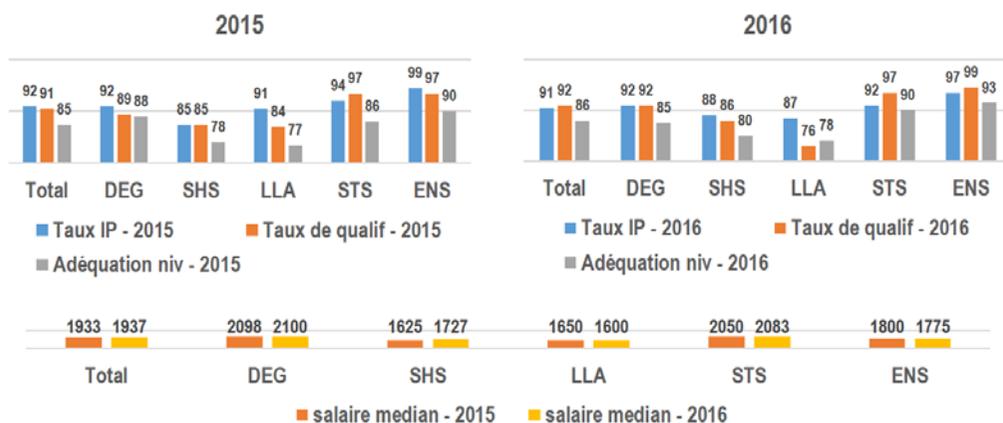
10 840 diplômés sur les trois années  
7 417 répondants à l'enquête

- Actifs en emploi
- Ont occupé un emploi
- Occupent un emploi qualifié
- Estiment l'adéquation entre leur niveau de formation et leur emploi

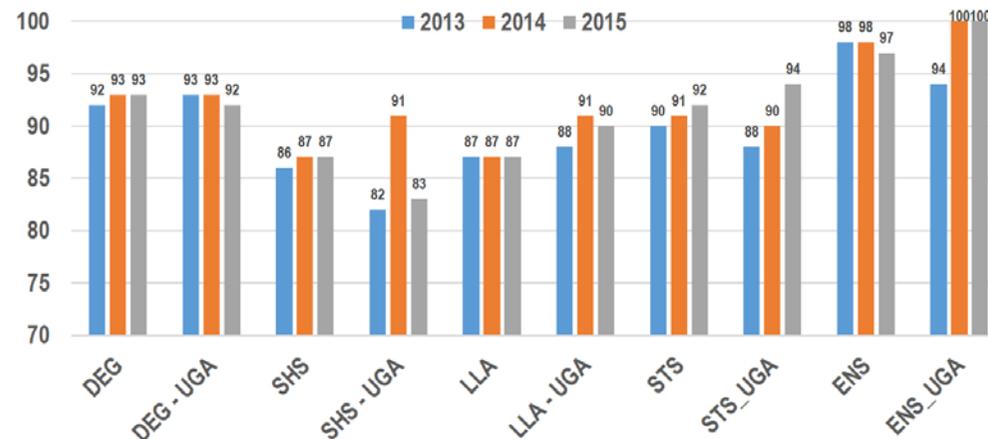
Les emplois qualifiés correspondent aux emplois cadres et aux professions intermédiaires.

Pour certains diplômes, on constate un taux d'adéquation emploi relativement faible (46 %, 54%...), alors que le taux d'insertion professionnelle est de 100 %. Les données sont également à analyser en fonction du nombre de répondants qui peut varier d'un diplôme à un autre.

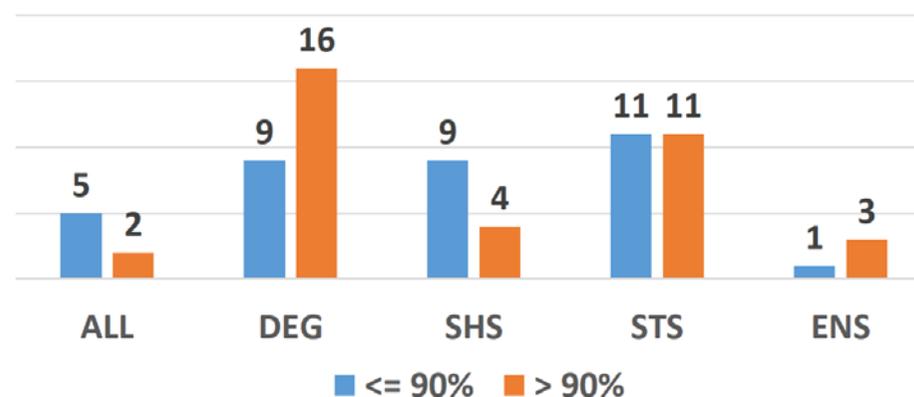
### Chiffres clefs masters : enquête UGA Evolution des situations des diplômés 2015 et 2016 / enquête à 1 an



### Chiffres clefs masters : Evolution des taux d'insertion professionnelle sur 3 ans positionnement UGA / national MESRI à 30 mois



### Chiffres clefs master : sur 5 ans (2012 – 2016) Par domaine, nombre de mentions de master selon leur positionnement vis-à-vis de la médiane du taux d'insertion (nb d'observations = 10631)



## Chiffres clefs master : diplômés de 2016 situation principale 1 an après l'obtention du diplôme

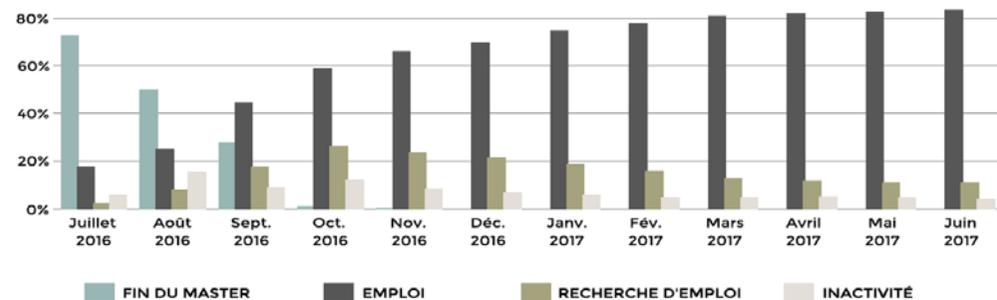
TABLEAU 1 : Situation principale dans l'année qui suit l'obtention du diplôme

	Marché de l'emploi		Poursuite en thèse		Autres études	
ALL	204	84,6%	6	2,5%	31	12,9%
DEG	549	76,1%	25	3,5%	147	20,4%
SHS	270	82,1%	16	4,9%	43	13,1%
STS	447	64,5%	154	22,2%	92	13,3%
ENS	165	92,7%	1	0,6%	12	6,7%
<b>Total</b>	<b>1635</b>	<b>75,6%</b>	<b>202</b>	<b>9,3%</b>	<b>325</b>	<b>15,0%</b>

Source : enquête d'insertion professionnelle à 1 an des diplômés 2016 de Master de l'UGA

## Chiffres clefs master : diplômés de 2016 évolution des situations hors poursuite d'études

GRAPHIQUE 1 : Évolution des situations mensuelles des diplômés hors poursuites d'études



Source : enquête d'insertion professionnelle à 1 an des diplômés 2016 de Master de l'UGA

## Chiffres clefs masters : baromètre APEC 2018

### Une nette accélération de l'insertion professionnelle...

- Un an après la fin de leur cursus, 85 % des bacs +5 de la promotion 2017 étaient en poste (+ 2 points par rapport à la promotion précédente)
- l'accès à l'emploi a été plus rapide : 6 mois après l'obtention de leur diplôme, 76 % étaient en emploi, soit 6 points de plus
- Cette amélioration sensible est générale, quel que soit leur sexe, leur discipline de formation ou encore leur lieu d'habitation (Île-de-France / province)
- Cet accès précoce se révèle déterminant pour la suite de leur parcours professionnel,

### ... Avec des conditions d'emploi qui s'améliorent.

- Le statut de cadre est également plus fréquent, passant de 59 % à 62 % entre les promotions 2016 et 2017.

Ces constats doivent néanmoins être relativisés : moins de la moitié bénéficient à la fois d'un CDI et du statut de cadre.

### Une recherche d'emploi plus difficile pour ceux qui n'ont pas trouvé rapidement

# LICENCE PROFESSIONNELLE

## Chiffres clefs Licences professionnelles Evolution des situations des diplômés tous domaines et mentions confondus / Enquêtes à un an

### Evolution des diplômés de L PRO à l'UGA sur 3 ans

■ 2015 ■ 2016 ■ 2017

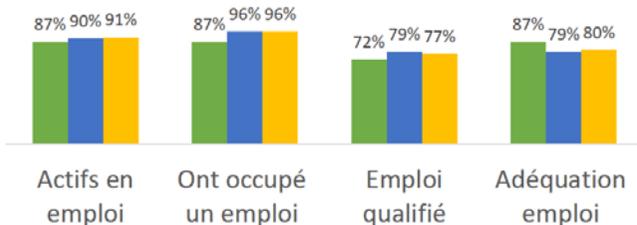
3 905 diplômés sur les trois années  
2 782 répondants à l'enquête

Actifs en emplois

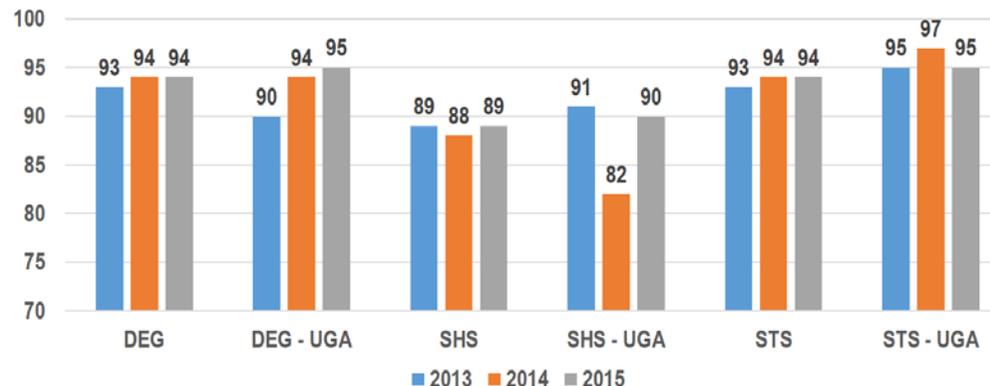
Ont occupé un emploi

Occupent un emploi qualifié

Estiment l'adéquation entre leur niveau de formation et leur emploi



## Chiffres clefs licences professionnelles : Evolution des taux d'insertion professionnelle sur 3 ans positionnement UGA / national MESRI à 30 mois



## Chiffres clefs master : diplômés de 2016 situation principale 1 an après l'obtention du diplôme

TABEAU 1 : Part des actifs parmi les diplômés de moins de 30 ans répondants à l'enquête

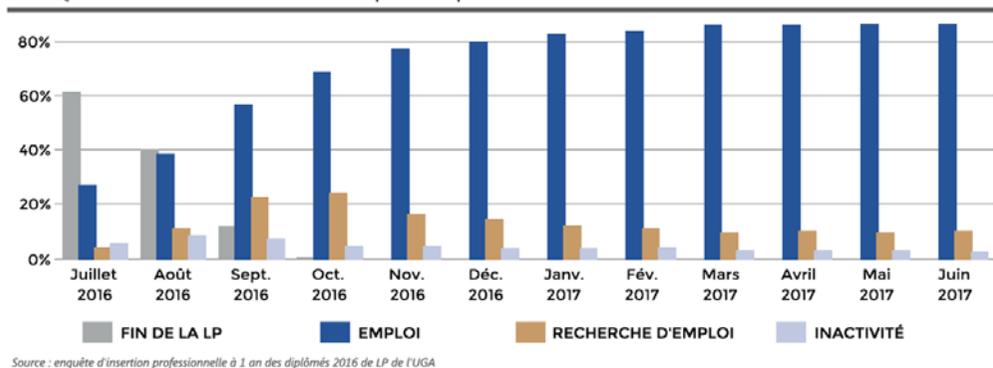
	Diplômés	Jeunes diplômés	En alternance	Taux de réponse	Sur le marché de l'emploi	En emploi à un an
<b>UGA</b>	<b>1127</b>	<b>1127</b>	<b>810</b>	<b>72%</b>	<b>74%</b>	<b>89%</b>
Aménagement	45	45	18	80%	81%	93%
Electronique, génie électrique	83	83	52	77%	78%	96%
Génie civil	78	78	63	83%	83%	83%
Informatique	194	194	123	74%	72%	86%
Mécanique, génie mécanique	92	92	79	75%	80%	93%
Sciences de gestion	408	408	319	64%	70%	92%
Sciences de la vie	62	62	62	74%	85%	82%
Sciences de l'info-com.	53	53	41	75%	48%	79%
Sciences économiques	48	48	0	71%	76%	96%
Autres secteurs disciplinaires*	64	64	53	77%	80%	87%

Source : enquête d'insertion professionnelle à 1 an des diplômés 2016 de LP de l'UGA

Aide à la lecture : 1127 diplômés de moins de 30 dont 807 ont répondu à l'enquête (72%). Parmi eux, 598 sont sur le marché de l'emploi (74%) dont 534 en emploi au 1er juin 2017 (89%)

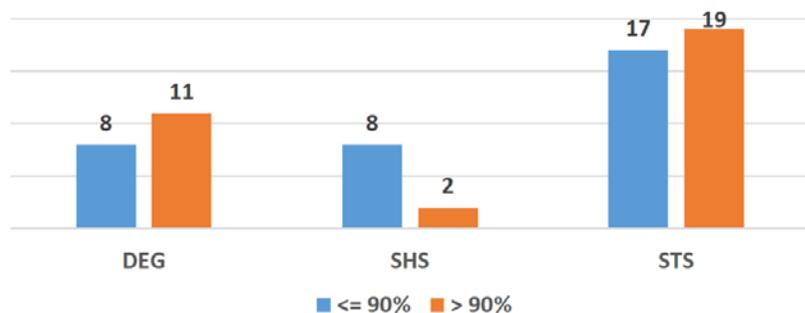
## Chiffres clefs Licences professionnelles : diplômés de 2016 évolution des situations hors poursuites d'études

GRAPHIQUE 1 : Évolution des situations mensuelles des diplômés hors poursuites d'études



Source : enquête d'insertion professionnelle à 1 an des diplômés 2016 de LP de l'UGA

## Chiffres clefs licences professionnelles : sur 5 ans (2012 – 2016) Par domaine, nombre de mentions de L Pro selon leur positionnement vis-à-vis de la médiane du taux d'insertion (nb d'observations = 10631)

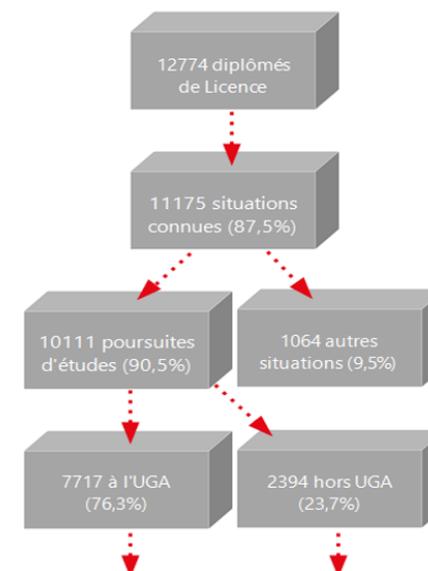


## LICENCE

### DEVENIR DES ETUDIANTS DE LICENCE

#### DEVENIR DES DIPLÔMÉS DE LICENCE 2017 et 2018

Ensemble des formations



Etablissement	UGA		Hors UGA		Total	
	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.
Master	7378	95,6%	1764	73,7%	9142	90,4%
Licence Professionnelle	38	0,5%	37	1,5%	75	0,7%
Autre formation	95	1,2%	525	21,9%	620	6,1%
Licence	206	2,7%	68	2,8%	274	2,7%
<b>Total</b>	<b>7717</b>	<b>100,0%</b>	<b>2394</b>	<b>100,0%</b>	<b>10111</b>	

# PREPARATION A L'INSERTION PROFESSIONNELLE

## Préparation à l'insertion professionnelle

### Objectifs

- L'université française dans le cadre de la loi sur l'autonomie des universités (LRU) en 2007 a dans ses missions, outre les missions traditionnelles de recherche et formation :
    - la mission d'orientation et d'insertion professionnelle
  - **José Rose (1994) Mission insertion : un défi pour l'université, PUR**
    - Elle permet aux étudiants de préparer leur vie personnelle et professionnelle dès lors que cette mission ne se résume pas à l'accès aux premiers emplois.
    - Elle participe au processus de socialisation que doit assurer l'ensemble du système éducatif pour préparer la transition vers les autres étapes de la vie.
    - Mais surtout, elle peut doter les étudiants, et notamment ceux qui en sont démunis, de ressources nécessaires pour préparer leur vie professionnelle.
- La qualité de la formation proposée aux étudiants doit rester une préoccupation essentiellement de l'université, mais l'information sur leur environnement actuel et futur, sur le marché du travail qui les attend est également décisive pour saisir les opportunités et augmenter le champ des possibles.

## Préparation à l'insertion professionnelle : Des actions portées en central ou en composante et partagées

- Ouvrez l'Œil, pour aider les étudiants dans la construction de leurs projets et leur préparation à l'insertion professionnelle:

En 2018-2019: 3000 participants (dont 500 participants à 3 semaines pour un stage)



76 ateliers en petits groupes, pour apprendre en faisant;  
11 conférences pour s'informer et échanger;  
4 conférences métiers pour découvrir des parcours et échanger avec des professionnels

- Participation aux événements entreprises / partenaires (IM2AG – STAPS – ARSH- IUGA- Faculté d'Economie – IUT1)

- Appui au pilotage des stages et à l'accompagnement des étudiants

• 11 101 STAGES en 2017-2018 dont 90 stages d'excellence  
• 2 594 stages en licence en 2017-2018  
• 91% des formations de licence proposent désormais un stage facultatif  
A titre expérimental, en 2018-2019, 4360 étudiants ont répondu à l'enquête d'évaluation des stages menée au second semestre

- Une démarche compétences révélatrice

Des mises en situations professionnalisantes (projets – études de cas – séminaires professionnels – stages) et des UE PPP – Connaissance du monde professionnel

## Préparation à l'insertion professionnelle : Des outils numériques

- PROSE (plateforme ressources orientation stage emploi)



800 connexions par mois en moyenne

- Career Center



Depuis le 02 octobre 2018:

8600 inscrits : DLST (15%), FEG (9%), LLASIC (8%), SHS (8%), DROIT (8%)  
43 % étudiants de Licence, 32% étudiants de Master  
2400 offres partenaires UGA; 120 000 offres Jobteaser  
8200 candidatures d'étudiants de l'UGA  
130 événements proposés par UGA (forums, soirées, conférences, ateliers)

- PEC portefeuille d'expériences et de compétences



3 000 nouveaux utilisateurs étudiants par an  
36% étudiants utilisateurs d'une année à l'autre (23% national)

- En cours de production PANEC (plateforme agile numérique d'édition de compétences)

## Préparation à l'insertion professionnelle : Des ressources

Livrets « Des études à l'emploi »



Site « mon orientation »



Les outils de communication et valorisation des candidatures  
le CV / la lettre de motivation / l'entretien de recrutement / Un stage ....



## Quelques réflexions pour l'avenir

### Professionalisation à l'université / Séminaire accréditation : ambitions professionnalisation cadre de référence

Réflexion sur le projet professionnel et de formation  
Découverte de l'environnement socioprofessionnel,  
Mise en situation, entraînement et valorisation via outils dédiés

Séminaire accréditation : ambitions professionnalisation quelques exemples de réflexions

- Parcours de «Professionalisation»  
Représentent 80% des parcours de l'Offre de formation 2025
- Parcours en «blocs de compétences»  
Représentent 100% des parcours de l'Offre de formation 2025
- Conseil de perfectionnement  
100% des parcours de l'Offre de formation 2025 ont un conseil de perfectionnement au moins à la mention
- Reconnaissance systématique de l'engagement étudiant en licence  
Valorisation et identification. Déploiement de l'usage par les étudiants du portefeuille d'expériences et de compétences
- Stage  
Augmentation de 15% du nombre de stages en L et M1  
Quid du stage non prévu dans la maquette ? Indication sur le supplément au diplôme, rémunération ?
- Un bloc professionnalisant obligatoire en licence

Question de Delphine ALDEBERT-MORIN : Quid des enquêtes concernant les formations diplômantes hors Master et Licence professionnelle, comme en Santé par exemple ? Est-ce intégré dans le système au niveau local ?

Réponse de Nicolas LESCA : Ces enquêtes n'existent pas. Nous nous sommes posé la question de la pertinence de mettre ce type d'enquêtes en place pour le niveau Licence, même si l'insertion professionnelle n'en est pas forcément l'issue.

Question de Delphine ALDEBERT-MORIN : Qu'en est-il pour les DUT ?

Intervention de Jacky CUVEX-COMBAZ : Nous faisons les mêmes enquêtes depuis 15 ans.

Réponse de Paul MAGNAND : Il existe une étude coordonnée par le ministère, et directement renvoyée aux IUT par la DOIP.

Question de Laurence BILLARD : Est-ce que la définition de l'emploi qualifié pour les licences professionnelles correspond à celle pour les masters ?

Réponse de Joëlle AUBERT : Oui. Pour les masters, le ressenti d'adéquation est souvent exprimé en termes de rémunération, alors que pour les licences professionnelles, il s'agit plutôt du décalage des exigences de l'employeur – trop élevées – pour des professions intermédiaires. Néanmoins, nous ne disposons pas d'analyses qualitatives suffisamment fines.

Question de Delphine ALDEBERT-MORIN : Les conférences métiers sont-elles communiquées auprès des lycéens ?

Réponse de Lydie MUZART : L'information est transmise aux lycées, mais nous ne savons pas si elle arrive toujours jusqu'aux lycéens.

Intervention de Jean-Gabriel VALAY : Ces chiffres sont globalement assez satisfaisants mais ils pourraient seulement servir à mettre en évidence l'utilité des universités alors que nous avons besoin de données pour piloter notre offre de formation. Dispose-t-on d'éléments de comparaison qui nous permettraient de savoir où l'on se situe dans le paysage universitaire, et d'éléments de trajectoire qui nous montreraient, diplôme par diplôme, si l'on est sur de « bonnes pentes » ?

Réponse de Joëlle AUBERT : Les données présentées ici sont disponibles pour chaque université et pour chaque diplôme au niveau national depuis 2009. Pour ce qui est de l'UGA, tous les éléments à votre disposition dans le Biboard vous permettent d'avoir cette évolution pour chaque diplôme.

Intervention de Nicolas LESCA : Il est vrai que nous ne disposons pas à ce jour de comparaison avec les autres établissements. Est-ce qu'il nous serait possible d'avoir accès aux données ?

Réponse d'Arnaud COEFFIER : Au niveau de la mention, cela paraît compliqué. En revanche, il est possible d'avoir la comparaison au niveau des domaines et de la moyenne établissement. Il y a tellement de disparités à l'intérieur d'un même domaine que la comparaison est difficile.

Intervention de Jean-Gabriel VALAY : Nous sommes déjà engagés depuis presque un an dans l'étape d'autoévaluation, mais nous ne sommes pas capables de cibler les 10 diplômes qui posent problème.

Réponse de Joëlle AUBERT : J'aurais aimé faire de ce travail, mais il y a une analyse extrêmement fine à mener. En effet, lorsqu'on regarde les 10 diplômes avec une adéquation emploi problématique, et qu'on veut les mettre en relation avec l'insertion professionnelle, l'actif et l'emploi qualifié, on constate que tous ces items varient.

Réponse d'Arnaud COEFFIER : Il faut prendre en compte la finalité de la mention ou du parcours en question. On peut regarder l'évolution à un an et constater que l'insertion est faible, mais la finalité peut cependant être la

poursuite d'études, comme en Droit par exemple. L'analyse intéressante est celle qui a été produite par les équipes pédagogiques lors du travail sur l'autoévaluation. Nous pouvons de notre côté lister des chiffres et faire des alertes sur des mentions qui nous interrogent, mais il me semble compliqué de prétendre faire une meilleure analyse que l'équipe pédagogique.

Intervention de Nicolas LESCA : Nous pourrions identifier des seuils « d'alerte » pour notre établissement.

Intervention de Jean-Gabriel VALAY : Peut-être que le Droit de Grenoble obéit globalement aux mêmes règles que le Droit d'Aix en Provence.

Réponse d'Arnaud COEFFIER : En tous cas, il n'obéit pas aux mêmes règles que Chambéry car ce ne sont pas les mêmes finalités.

Intervention de Pierre GILLOIS : Quel est le plan de communication prévu ? Comment valoriser tout ce travail, en sortir un message synthétique et le transmettre aux étudiants par les différents médias qu'ils utilisent (Facebook, Instagram...) ?

Réponse de Joëlle AUBERT : Cette communication a lieu lors des soirées et des temps forts, mais aussi par le biais de documents dont ceux produits par les composantes sur leurs formations.

Intervention de Jean-François REDON : La question est de savoir qui l'on veut capter. Il s'agit notamment des lycéens et des étudiants, pour leur envoyer un message positif concernant notre insertion professionnelle. Nous le faisons dans le cadre des différentes manifestations telles que le Salon de l'étudiant. Il y a quelques années, nous avons mené une campagne intitulée « Casse tes préjugés », et il était notamment question du préjugé selon lequel l'insertion professionnelle est mauvaise à l'université. Cette campagne avait porté ses fruits, car on s'apercevait que nos taux étaient proches de ceux de Grenoble INP.

Intervention de Joëlle AUBERT : Nous utilisons beaucoup cela lorsque nous faisons l'Amphi des parents.

Question de Patricia LADRET : Est-ce que vous mettez les salaires en comparaison ?

Réponse de Joëlle AUBERT : Oui.

Intervention de Nicolas LESCA : Il y a un an et demi, nous avons relancé l'idée d'une telle campagne, au moment même où la Chambre des métiers communiquait sur le fait que, si l'on voulait trouver un métier ou un emploi, il ne fallait surtout pas venir à l'université. Les agences de communication qui ont été abordées par l'UGA ont finalement produit deux jolis visuels sur l'ambiance universitaire qui n'avaient plus rien à voir avec cette idée-là. Il n'est pas si simple d'arriver à communiquer sur l'insertion professionnelle. Dans le cadre de l'UI, la question de ce que l'établissement communiquera et comment il le communiquera se posera. Pour la création de l'UGA, la communication a eu longtemps pour objectif de renforcer la marque.

Intervention de Joëlle AUBERT : Le lien entre le lycée et l'université est bien assuré par les différents événements et actions organisés.

Intervention de Pierre GILLOIS : La meilleure cible sera peut-être les parents pour les rassurer.

Réponse de Joëlle AUBERT : C'est pour cela que nous avons mis en place depuis maintenant trois ans des Amphis parents, que nous avons organisés à Grenoble, en Nord Isère et à Valence.

Intervention de Jean-François REDON : Cela dépend du niveau d'entrée auquel on fait référence. Pour les premières années, le rôle des parents est effectivement essentiel.

Intervention d'Emmy MARC : Concernant la reconnaissance et la valorisation de l'engagement étudiant, il y a parfois des difficultés au niveau des UFR. Par ailleurs, la mise en place de stages obligatoires me paraît assez difficile à mettre en place pour certaines licences. Je suis en LLCER Anglais et nous n'avons pas énormément de stages proposés par rapport au nombre d'étudiants.

Réponse de Joëlle AUBERT : Nous sommes en train de traduire les diplômes en compétences et d'identifier un certain nombre de compétences qui sont tout à fait valorisables et qui vous permettraient d'avoir des lieux de stage. La chargée de mission Entreprises, dans le cadre de Flexi-TLV et de la démarche compétences, va aider l'équipe à mener un travail prospectif dans ce sens-là. La notion de stage n'est pas à prendre au sens strict, il peut s'agir également de projet tutoré, de projet simulé ou réel...

Question d'Emmy MARC : Ces stages seraient intégrés dans les maquettes de cours. Est-ce que cela modifierait le taux horaire des formations ?

Réponse de Nicolas LESCA : Cette question est récurrente dans la communauté universitaire. Selon moi, un stage devrait obligatoirement figurer dans les maquettes. A plus forte raison que nous sommes actuellement dans une situation où il n'y a pas forcément poursuite d'études après la licence. Dans notre université, on parle de troisième voie, de formation tout au long de la vie, avec la possibilité de choisir des études courtes pour revenir éventuellement plus tard poursuivre des études donnant un grade de master.

Intervention d'Emmy MARC : J'ai plusieurs camarades qui font des stages qui ne sont pas compris dans la maquette, ce sont donc des heures qui s'ajoutent à celles de la formation.

[Annexe 2 : PPT Résultats IP](#)

## 4. Etudes

### 4.1. Approbation des orientations stratégiques de Polytech Grenoble

Françoise DELPECH présente les orientations stratégiques de Polytech Grenoble.

## Le contexte

- **Renouvellement de l'accréditation périodique de tous les diplômes de l'école pour la rentrée 2021**
- **Préparation de la procédure CTI**  
**Auto-évaluation / en lien avec le référentiel CTI**  
**Préparation de la note de politique d'orientation stratégique de l'école**
  - **Votée au CE de l'école le 24 juin 2019**
  - **Proposée au vote de la CFVU de l'UGA**
  - **Proposée au vote du CA de l'UGA**
  - **Présentée au CA de G INP**
- **Préparation du dossier : déposé le 02/01/2020**
- **Audit à prévoir entre le 15/02/2019 et le 15/04/2019**

CTI : Commission des titres d'ingénieurs

## Cahier des charges du dossier CTI

- **La note de politique d'orientation stratégique**  
**Référence : R&O 2019 - livre 3 - p. 29**

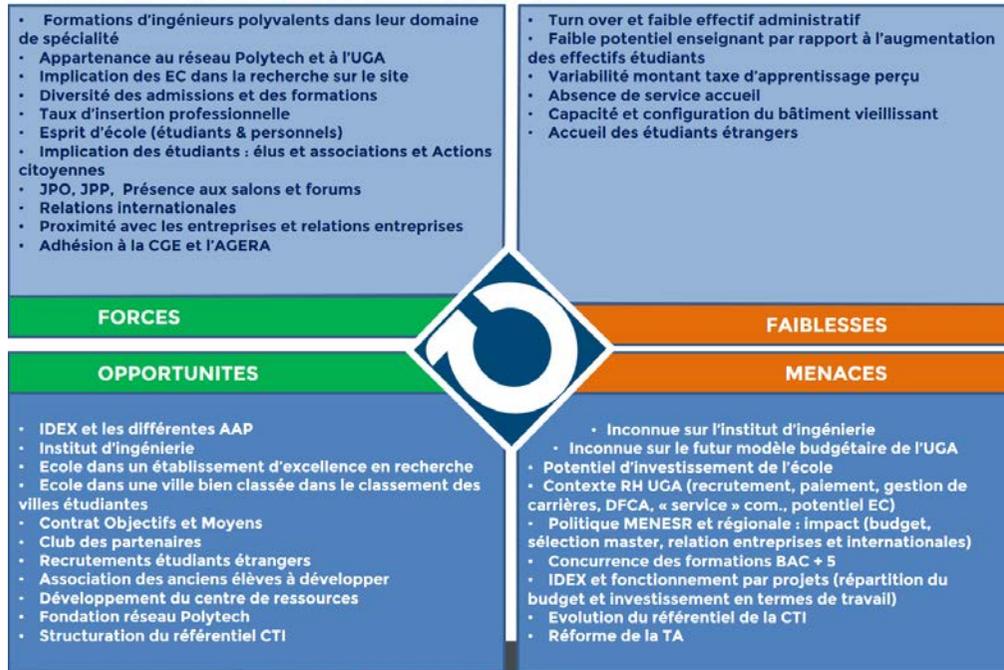
### ÉLÉMENT 2 : NOTE DE POLITIQUE D'ORIENTATION STRATÉGIQUE

Elle est signée par le directeur de l'école, le président de son conseil et éventuellement le responsable de l'établissement. Elle décrit la stratégie globale de l'école. Elle doit inclure la position de l'école par rapport au développement durable, son positionnement concernant l'innovation et l'entrepreneuriat, sa stratégie internationale et de façon générale ses partenariats, dont ceux noués dans le cadre de la politique de site.

## Définition des orientations stratégiques

- **Méthode de travail :**  
**4 réunions de travail avec les responsables de l'école : autoévaluation de l'école et orientations stratégiques**  
**Application de saisie en ligne de l'auto évaluation selon le référentiel de la CTI**
- **Outils :**
  - **Le SWOT de l'école**
  - **Le contrat d'objectifs et de moyens Polytech Grenoble / UGA 2016 2020**
  - **Les orientations de l'UGA, de l'institut d'ingénierie et du réseau Polytech pour les prochaines années**

## Swot – actualisé le 11/03/19



- Orientation réseau Polytech
  - Faire prospérer le réseau avec une stratégie partagée entre les écoles, en concertation avec les présidents des Universités et validée par le conseil d'administration de la fondation partenariale Polytech, structure juridique support du réseau.

## Proposition de 4 axes de développement

- Attractivité - Admissions - Formation - Recherche
- Renforcement des capacités de l'école
  - RH
  - Finances
  - Amélioration continue
  - Bâtiment et équipements
- Relations partenariales
  - Ancrage avec les milieux professionnels
  - Rayonnement à l'international
- Grands enjeux

## Structuration du site et politique réseau

- Les objectifs de l'Université Grenoble Alpes - textes fondateurs :
  - Construire une université internationale
  - Répondre aux transformations majeures de la société
  - Regrouper les forces de l'ESR du site dans le respect de la diversité et des différences
- Axes stratégiques G INP- IIM HCERES :
  - Expert en ingénierie et management d'un site d'excellence
  - Sur le site Grenoble Alpes, renforcer les coopérations avec les autres composantes et organismes, notamment pour innover
  - Dans la future université intégrée, valoriser nos multiples niveaux d'appartenances
  - Liens entreprises / établissements
  - Mobiliser la recherche en ingénierie
  - Une offre de formation concertée entre les écoles

## Demande d'accréditation

- Six diplômes :
  - Informatique et Électronique, sous statut FISE, FISA et FC ;
  - Informatique, sous statut FISE et FC ;
  - Géotechnique et génie civil, sous statut FISE et FC ;
  - Matériaux, sous statut FISE, FC ;
  - Gestion des risques, sous statut FISE, FC ;
  - Technologies de l'information pour la santé, sous statut FISE, FC

Question de Michèle ROMBAUT : Comment vous situez-vous par rapport à Grenoble INP ? Y a-t-il de la redondance ?

Réponse de Françoise DELPECH : Une cartographie des formations est en train d'être faite. Nous avons d'ailleurs déjà fait ce travail en 2014. Lundi, nous avons eu une présentation de l'ensemble des offres de formation afin de pouvoir identifier les formations similaires. Je ne parlerais pas de redondance : nous formons des ingénieurs en informatique, mais ce ne sont pas les mêmes que ceux de Grenoble INP, notamment parce que nous n'avons pas le même vivier de recrutement. Nous existons depuis une trentaine d'années, nos élèves trouvent de la place en industrie, tout comme ceux de Grenoble INP. Nous faisons cette cartographie des formations pour identifier les possibilités de faire travailler nos élèves ensemble, pour un semestre ou pour un projet. Nous menons également ce travail avec l'IAE car nous avons trouvé beaucoup d'interactions possibles, en plus des doubles diplômes déjà en place.

Question de Pierre GILLOIS : Qui porte la formation Technologie de l'information pour la santé ?

Réponse de Françoise DELPECH : Pascale CALABRESE.

Question de José LABARERE : Concernant la santé et l'IDEFI associé, le Parcours des écoles d'ingénieurs Polytech 2 (PEIP2) va-t-il disparaître ? Nous n'avons jamais réussi à l'amorcer à Grenoble, avec seulement une petite vingtaine d'étudiants pour 28 places, dont des étudiants qui n'étaient pas grenoblois. Avec le changement de la première année de Santé, ne faudrait-il pas envisager une admission directe en première année sans passer par un PEIP ?

Réponse de Françoise DELPECH : Jusqu'à présent, j'attendais que le décret paraisse. Il faut que vous sachiez comment vous allez fonctionner pour que

nous puissions ensuite nous adapter. S'il est vrai qu'à Grenoble, nous avons toujours eu des difficultés, ce PEIP fonctionne très bien sur d'autres sites, avec plus d'une trentaine d'étudiants inscrits. Il faut mener un travail pour continuer à attirer des étudiants. Le financement de l'IDEFI arrivera effectivement à terme en 2021 (nous avons eu deux ans de prolongation pour utiliser les financements que nous n'avions pas dépensés auparavant).

Question de José LABARERE : Nous allons avoir une fenêtre de tir très courte. Le décret a, semble-t-il, été publié hier ; l'arrêté le sera peut-être la semaine prochaine et nous devons afficher tout cela sur Parcoursup pour le mois de décembre.

Réponse de Françoise DELPECH : Si on reste sur le même schéma, nous recruterons les étudiants après leur première année, c'est-à-dire en 2021. Notre objectif n'est évidemment pas de vous faire concurrence, mais d'amener les élèves vers les formations d'ingénieurs.

Intervention de Nicolas LESCA : Je suppose que la question est de savoir s'il y a une opportunité pour mutualiser.

Intervention de José LABARERE : Tout à fait, pour créer une mineure école d'ingénieurs chez nous.

Réponse de Françoise DELPECH : Il faut que nous organisions une réunion très rapidement pour en discuter.

Question de Jean-Gabriel VALAY : Est-ce que cela signifie qu'à l'échelle du pays, il n'y aura plus un diplôme en apprentissage qui n'a pas le même nom que le diplôme classique ? Ou est-ce que cela s'applique uniquement aux universités et pas aux patrons ?

Réponse de Françoise DELPECH : Je suppose que la question concerne le rassemble d'EIS et E2I. La dernière fois que les auditeurs de la CTI sont venus,

ils nous ont dit qu'il ne fallait pas marginaliser les ingénieurs qui ont été formés par la voie de l'alternance en ayant deux diplômes différents.

Question de Jean-Gabriel VALAY : Appliquent-ils cette même exigence à tous les diplômes, ceux de métallurgie par exemple ?

Réponse de Françoise DELPECH : A priori, ils le conseillent. Beaucoup d'écoles du réseau Polytech proposent leurs diplômes avec les deux voies : apprentissage et statut d'étudiant.

Nicolas LESCA propose aux membres de la CFVU de valider les orientations stratégiques de Polytech Grenoble.

**Avec 26 voix favorables, la CFVU approuve à l'unanimité les orientations stratégiques de Polytech Grenoble.**

**Annexe 3 : Orientations stratégiques de Polytech**

#### 4.2. Approbation des règlements des études et des modalités de contrôle des connaissances de Pharmacie

Delphine ALDEBERT-MORIN présente les règlements des études et les modalités de contrôle des connaissances de Pharmacie.

### Rappel des obligations vaccinales Pour intégrer le cursus pharmaceutique

Tout étudiant souhaitant poursuivre ses études de pharmacie

au-delà de la PACES doit satisfaire à l'obligation de vaccination sous peine de ne pouvoir finaliser son inscription administrative à l'université.

## Précisions sur le RDE antérieur

### ■ Concernant les justificatifs d'absence :

Toutes les absences aux séances de TP ou TD ou contrôle continu devront être justifiées auprès de la scolarité dans un délai maximal de 72 heures (sauf cas de force majeure avérée), par la preuve écrite d'une situation personnelle ou familiale grave ou exceptionnelle et/ou d'un certificat médical daté du jour de l'absence.

Toute absence au contrôle terminal devra être justifiée auprès de la scolarité dans un délai maximal de 72 heures (sauf cas de force majeure avérée), par la preuve écrite d'une situation personnelle ou familiale grave ou exceptionnelle et/ou d'un certificat médical daté du jour de l'absence.

### ■ Concernant les validations des semestres :

Validation du SEMESTRE 8		Validation du SEMESTRE 9	
Parcours Hospitalier		Validation des UE indépendantes (UE validées indépendamment soit par prononciation d'une validation ou d'une note $\geq 10/20$ )	
Moyenne générale	Supérieure ou égale à 10/20		
Et validation des UE à validation indépendante (UE validées indépendamment soit par prononciation d'une validation ou d'une note $\geq 10/20$ UE préparation au stage hospitalier			
Aucune note inférieure à 8/20			
Validation du SEMESTRE 10		Validation du SEMESTRE 11	
Parcours Officine, Industrie		Validation des UE à validation indépendante (UE validées indépendamment soit par prononciation d'une validation ou d'une note $\geq 10/20$ )	
Moyenne générale	Supérieure ou égale à 10/20		
Et validation des UE à validation indépendante (UE validées indépendamment soit par prononciation d'une validation ou d'une note $\geq 10/20$ UE préparation au stage hospitalier			
Aucune note inférieure à 8/20			

## Suite à la transformation pédagogique de la FGSP3

Ajout de ce paragraphe existant dans le RDE de FGSP2 l'an dernier :

#### 4.1.3. Contrôles continus en ligne

Lors d'une épreuve de contrôle continu en ligne, l'étudiant a l'obligation de vérifier que sa connexion internet fonctionne. En cas de problème, il devra se présenter physiquement à la scolarité au plus tard 15 minutes avant le début de l'épreuve.

Aucun mail ou appel téléphonique ne sera pris en compte.

Si l'étudiant s'est signalé dans les délais impartis et que le problème ne peut être résolu dans les temps, l'absence de réalisation du contrôle continu sera considérée comme une absence justifiée. Dans ce cas, la note finale de l'UE portera sur la note d'examen terminal et les notes de CC où l'étudiant était présent.

En l'absence de signalement du problème à la scolarité dans les délais impartis, la non réalisation de l'épreuve de CC en ligne donnera lieu à la note de 0/20.

## Modifications d'intitulé/codification d'UE

MCPH4C03	Analyse des protéines en milieu liquide : bases mathématiques et biophysiques	W. Burmeister
----------	---	---------------

MCPH4U13	Stage officinal	B. Bellet
----------	-----------------	-----------

MCPH4U14	Formation aux Gestes et Soins d'Urgences (FGSU partie 1 : initiation)	G. Debatty
----------	---	------------

MCPH8U08	Système de santé et santé publique Santé connectée	S. Chanoine	2	2
----------	--	-------------	---	---

## Suppression d'UE(LC) / Création d'UE(LC)

N°	Intitulé de l'UE	Responsable	UE		Contrôle Continu	Epreuve terminale	2 <sup>ème</sup> session
			Coef	ECTS			
MCPH4U15	Santé et relations soignants soignés (SIReSS)	D. Aldebert	1	0	1	Oral et/ou écrit	Oral et/ou écrit

MCPH5U12	Pharmacognosie	B. Peres	1	1,5	0,20	Oral	0,80	Oral et/ou écrit
UE Libre Choix S5 (3 ECTS Obligatoires par semestre)								
MCPH5C04	Substances actives d'origine naturelle - terpénoïdes et flavonoïdes	B. Peres	2	3	0,25	Oral et/ou écrit	0,75	Oral et/ou écrit

MCPH6C07	Addictologie	M. Dematteis	2	3	-	Oral	1	Oral et/ou écrit
----------	--------------	--------------	---	---	---	------	---	------------------

MCPH7C42	Contrôle de spécialité médicamenteuses		2	2	3	1	1	Oral et/ou écrit
----------	--	--	---	---	---	---	---	------------------

## Changement de responsabilité d'UE et ECTS/pondération

N°	Intitulé de l'UE	Responsable	UE		Contrôle Continu	Epreuve terminale	2 <sup>ème</sup> session	
			Coef	ECTS				
MCPH5U17	Stage découverte	S. Krivobok	2	3	0,5	Oral	0,5	Oral et/ou écrit
MCPH5U01	Bases de la conception des substances actives	E. Nicolle	1	1,5	0,1	Oral	0,9	Oral et/ou écrit
MCPH6U05	Troubles digestifs et hépatiques	M. Minoves M. Baudrant	2	2,5	0,25	Oral	0,75	Oral et/ou écrit
MCPH6C05	Physiologie et biologie des systèmes intégrés	D. Godin-Ribuot M. Delrait	2	3	0,3	Oral	0,7	Oral et/ou écrit
MCPH7U04	Cardiologie, néphrologie	C. Ribuot	6	6	0,4	Oral	0,6	Oral et/ou écrit
MCPH7U07	Organisation, gestion	B. Allenet	2	2	0,25	Oral	0,75	Oral et/ou écrit
	C2i niveau 2 Métier de la Santé	S. Kotzki	V		Oui	Oral	-	Oral et/ou écrit
MCPH7C13	S'exercer à communiquer en vue du métier de pharmacien	S. Krivobok	2	3	0,5	Oral	0,5	Oral et/ou écrit
MCPH8U01	Santé publique (Service Sanitaire partie 1)	S. Chanoine	V**	3	0,35	Oral	0,65	Oral et/ou écrit
MCPH8U20	Biologie et pharmacie clinique 1	P. Faure	15	15	0,2	Oral	0,8	Oral et/ou écrit
MCPH8U21	Exercices d'application 1	E. Peyrin	6	6	0,2	Oral	0,8	Oral et/ou écrit
MCPH8U22	ATI 1	R. Gernot	3	3	0,2	Oral	0,8	Oral et/ou écrit
MCPH8U03	Droit commercial	JD Bardet	V	2	0,2	Oral	0,8	Oral et/ou écrit
MCPH8U04	Comptabilité, gestion à l'officine	JD Bardet	V	2	0,25	Oral	0,75	Oral et/ou écrit
MCPH8U23	Projet pratique Biopharmaceutique (sous réserve d'au moins 8 étudiants inscrits)	S. Chanoine	V	6	-	Oral	1	Oral et/ou écrit
MCPH8U02	Comptabilité, Gestion, Analyse	B. Allenet	V	2	0,25	Oral	0,75	Oral et/ou écrit
MCPH8U05	Prise en charge du patient à l'officine III	B. Bellet	V	16	0,4	Oral	0,6	Oral et/ou écrit

## Création de la commission d'orientation professionnelle

**Commission d'orientation professionnelle :** (Extrait de l'arrêté du 26 novembre 2018 modifiant l'arrêté du 8 avril 2013 relatif au régime des études en vue du diplôme d'Etat de docteur en pharmacie)

« A l'issue de la procédure de dépôt des vœux, le jury examine le vœu émis par chaque étudiant en s'appuyant sur ses motivations et son portfolio. Lorsque le jury valide le vœu émis par l'étudiant, ce dernier intègre le parcours de formation choisi.

Si le jury l'estime nécessaire, il auditionne l'étudiant sur ses motivations et son projet d'orientation professionnelle. A l'issue de cet entretien, le jury peut, le cas échéant, assortir la décision de poursuite d'études dans le parcours de formation choisi par l'étudiant de recommandations pédagogiques. Avant l'entrée en troisième semestre de la formation, le jury procède à un dernier examen du projet d'orientation professionnelle et du parcours de formation de l'étudiant dans les cas suivants :

- les étudiants dont la poursuite d'études est assortie de recommandations afin de vérifier leur prise en compte;
- les étudiants qui souhaitent se réorienter à la fin du deuxième semestre de la formation;
- en cas de désaccord persistant entre le jury et l'étudiant suite à la procédure d'audition.

A l'issue de ce dernier examen, le jury statue définitivement sur le vœu de parcours de formation de l'étudiant. La non-validation du vœu de parcours de formation de l'étudiant par le jury conduit à une réinscription de l'étudiant en première année du deuxième cycle de la formation. Pour s'inscrire au troisième semestre du diplôme de formation approfondie en sciences pharmaceutiques et poursuivre dans le parcours de formation choisi, l'étudiant doit avoir :

- validé les semestres un et deux;
- obtenu la validation par le jury d'orientation professionnelle du vœu de parcours de formation choisi. »

## Modification paragraphe échanges internationaux

Dans le cas où un étudiant inscrit à l'UFR de Pharmacie de l'UGA et effectuant son second semestre à l'étranger dans le cadre des accords établis par l'UFR de Pharmacie ou par l'UGA aurait échoué aux examens de premier semestre et devrait passer en 2<sup>ème</sup> session et uniquement dans le cas où les dates d'examen de 2<sup>ème</sup> session ne seraient pas compatibles avec le début des cours de l'université d'accueil, il sera possible :

- de faire composer l'étudiant dans son université d'accueil (si l'université d'accueil est d'accord et en mesure d'organiser l'épreuve dans de bonnes conditions (confidentialité du sujet, surveillance...)). Dans ce cas, l'UFR de Pharmacie de l'UGA fournira le sujet d'examen à l'université d'accueil dans un délai défini d'un commun accord par l'UFR de Pharmacie de l'UGA et l'université d'accueil. L'université d'accueil assurera l'organisation et la surveillance de l'examen dans de bonnes conditions en respectant les conditions de confidentialité. A la fin de l'examen, l'université d'accueil transmettra la copie de l'étudiant à l'UFR de Pharmacie de l'UGA qui sera en charge de corriger la copie;
- en cas d'impossibilité sur le point précédent, de faire passer les examens prévus à l'oral en visioconférence (si l'université d'accueil est d'accord et en mesure d'organiser l'épreuve dans de bonnes conditions (surveillance...));
- en cas d'impossibilité sur les deux points précédents, de faire passer la seconde session au retour de l'étudiant.

La sélection s'effectue sur : le sérieux de la candidature, la motivation et l'implication, la cohérence entre la mobilité et le projet professionnel des étudiants, le niveau dans la langue d'enseignement du partenaire, le savoir vivre et le savoir être.

Le départ en mobilité ne pourra être confirmé que si le semestre précédent la mobilité est validé en 1<sup>ère</sup> session (par exemple S3 ou S5 pour un départ en S4 et S6 respectivement, S4 ou S6 pour un départ en S5 et S7 respectivement). Dans le cas contraire, la mobilité sera annulée. Le service des relations internationales se réserve le droit d'annuler la mobilité d'un étudiant sélectionné à tout moment en cas de comportement inadéquat.

Si les dates d'examen de 2<sup>ème</sup> session sont compatibles avec le début des cours de l'université d'accueil ou si le départ à l'étranger n'est pas réalisé dans le cadre des accords de l'UFR, l'étudiant devra se présenter à la deuxième session.

### Etudiants en 6<sup>ème</sup> année Recherche M2

La mobilité d'étudiants au semestre ou à l'année dans le cadre d'un Master 2 ne sera confirmée qu'une fois le candidat accepté en Master 2 de la mention IS.

Question de Jean-Gabriel VALAY : Pourquoi inclure cette règle de vaccination dans ce règlement et pas dans les autres ?

Réponse de Delphine ALDEBERT-MORIN : Ils font des stages en officine et en hôpital, auprès des patients. Certains vaccins sont obligatoires pour les professionnels de santé.

Question de Nicolas LESCA : Comment réglez-vous le cas d'étudiants qui seraient contre les vaccins idéologiquement ?

Réponse de José LABARERE : C'est déjà arrivé en Médecine, et l'étudiant n'a pas été inscrit en 2<sup>e</sup> année. Nous portons cette obligation à l'attention des étudiants dès la PACES.

Nicolas LESCA propose aux membres de la CFVU de valider les règlements des études et les modalités de contrôle des connaissances de Pharmacie.

**Avec 25 voix favorables et 1 voix défavorable, la CFVU approuve à la majorité les règlements des études et des modalités de contrôle des connaissances de Pharmacie.**

Annexe 4a : RDE Pharmacie

Annexe 4b : PPT

### 4.3. Approbation des règlements des études et des modalités de contrôle des connaissances de Maïeutique

Maud VALLENARI présente les règlements des études et les modalités de contrôle des connaissances de Maïeutique.

## Règlements des Etudes de santé Validés réglementairement et soumis au vote

UFR Médecine-Pharmacie :

- Règlement des études de maïeutique

Nicolas LESCA propose aux membres de la CFVU de valider les règlements des études et les modalités de contrôle des connaissances de Maïeutique.

**Avec 24 voix favorables et 2 abstentions, la CFVU approuve à la majorité les règlements des études et des modalités de contrôle des connaissances de Maïeutique.**

[Annexe 5a : RDE FASMa](#)

[Annexe 5b : RDE DFGSMa](#)

[Annexe 5c : Règlement des examens 2<sup>e</sup> année](#)

[Annexe 5d : Règlement des examens 3<sup>e</sup> année](#)

[Annexe 5e : Règlement des examens 4<sup>e</sup> année](#)

[Annexe 5f : Règlement des examens 5<sup>e</sup> année](#)

#### **4.4. Approbation du règlement des études du parcours *Génie des procédés* en L3, au sein de la mention Chimie**

Maud VALLENARI présente le règlement des études du parcours *Génie des procédés* en L3, au sein de la mention Chimie.

#### **Règlement des Etudes de Licence Validé réglementairement et soumis au vote**

##### **▪ UFR Chimie-Biologie :**

- L3 STS mention Chimie, parcours *Génie des procédés*

Le RDE a été modifié suite à la non validation par la CFVU du 26 septembre 2019 de la mise en place de notes seuil à 7/20 pour l'ensemble des UE du parcours.

➤ Suppression des notes seuil pour l'ensemble des UE.

Nicolas LESCA propose aux membres de la CFVU de valider le règlement des études et les modalités de contrôle des connaissances et des compétences du parcours *Génie des procédés* en L3, au sein de la mention Chimie.

**Avec 25 voix favorables et 1 abstention, la CFVU approuve à la majorité le règlement des études et les modalités de contrôle des connaissances et des compétences du parcours *Génie des procédés* en L3, au sein de la mention Chimie.**

[Annexe 6a : RDE L3 \*Génie des procédés\*](#)

[Annexe 6b : MCC](#)

#### **4.5. Approbation du règlement des études des deux années de la Capacité en Droit**

Maud VALLENARI présente les règlements des études des deux années de la Capacité en Droit.

#### **Règlement des Etudes Validé réglementairement et soumis au vote**

**UFR Droit :**

- Capacité en Droit

Nicolas LESCA propose aux membres de la CFVU de valider les règlements des études des deux années de la Capacité en Droit.

**Avec 20 voix favorables et 6 abstentions, la CFVU approuve à la majorité les règlements des études des deux années de la Capacité en Droit.**

[Annexe 7a : RDE 1<sup>re</sup> année Capacité en Droit](#)

[Annexe 7b : RDE 2<sup>e</sup> année Capacité en Droit](#)

#### **4.6. Approbation des conditions d'admission du dispositif AlterPACES**

Maud VALLENARI présente les conditions d'admission du dispositif AlterPACES.

### **Règlements des Etudes de santé Validés réglementairement et soumis au vote**

#### **UFR Médecine-Pharmacie :**

- Reconduction du dispositif Alter-Paces

Intervention de José LABARERE : Ce dispositif a été mis en place dans le cadre de l'expérimentation débutée en 2017. Il s'agit de la voie parallèle d'admission à la 2<sup>e</sup> année des études de Médecine, Pharmacie et Maïeutique, qui a vocation à disparaître l'année prochaine avec la mise en place de la nouvelle année de Santé.

Nicolas LESCA propose aux membres de la CFVU de valider les conditions d'admission du dispositif AlterPACES.

**Avec 26 voix favorables, la CFVU approuve à l'unanimité les conditions d'admission du dispositif AlterPACES.**

[Annexe 8 : RDE AlterPACES](#)

#### **4.7. Approbation des demandes de renouvellement, création et modification des formations non accréditées ainsi que des règlements des études et des modalités de contrôle des connaissances associés**

- **Modifications des règlements des études et des modalités de contrôle des connaissances des DU B1, B2 et C1**

Maud VALLENARI présente les demandes de modifications des règlements des études et des modalités de contrôle des connaissances des DU B1, B2 et C1.

### **Offre de formation non accréditée Modification Règlement des études**

#### **CUEF :**

Modifications RDE - DU B1, B2, C1 :

- ajout crédits : 24 ECTS (avec précision que ces crédits

n'ont pas les garanties de reconnaissance des crédits d'un diplôme national)

Cet ajout de crédits émane d'une demande des pays partenaires et des étudiants. Il vise à valoriser la formation.

- ajout de règles assiduité aux enseignements : présence obligatoire + absences à justifier

- ajout d'une session de rattrapage : si absences justifiées

- Modifications règles absences aux examens : note 0 si absence non justifiée

- Modifications MCC : répartition 40% (CC)/60% (ET) pour UE1 ; suppression CC pour UE3 (1 ET)

- Tableau MCC : ajout d'une colonne « Points » précisant le nombre de points par UE/enseignement.

Le nombre de points attribués est fonction de la note obtenue. Il faut obtenir 150 points sur 300 pour valider le DU.

- Modification heures : UE3 104H/CM devient 104h/TD ; UE2 24h/CM devient 24h/TD

- Augmentation tarif : 1 860 € (+ 20 € de frais de dossier) au lieu de 1 830 €. Nouveau tarif déjà voté au CA

Intervention d'Emmy MARC : Vous avez un public avec des personnes étrangères qui ne vont pas forcément aller voir un médecin lorsqu'elles sont malades et vont donc être en difficulté pour justifier leur absence. Je trouve dommage de ne pas autoriser au moins une absence non justifiée.

Nicolas LESCA propose aux membres de la CFVU de valider les modifications des règlements des études et les modalités de contrôle des connaissances des DU B1, B2 et C1.

**Avec 24 voix favorables et 2 voix défavorables, la CFVU approuve à la majorité les modifications des règlements des études et les modalités de contrôle des connaissances des DU B1, B2 et C1.**

[Annexe 9a : RDE B1](#)

[Annexe 9b : MCC B1](#)

[Annexe 9c : Annexe financière B1](#)

[Annexe 9d : RDE B2](#)

[Annexe 9e : MCC B2](#)

[Annexe 9f : Annexe financière B2](#)

[Annexe 9g : RDE C1](#)

[Annexe 9h : MCC C1](#)

[Annexe 9i : Annexe financière C1](#)

Question de Michèle ROMBAUT : L'ajout de 24 ECTS implique-t-elle des enseignements supplémentaires ?

Réponse de Maud VALLENARI : Non, cet ajout a pour but de rendre les crédits plus lisibles.

- **Création du DU Professionnalisation**

Laurence BILLARD et Jean-Luc REBOUD présentent la demande de création du DU Professionnalisation.

## Les objectifs de la formation

### Former les équipes pédagogiques pour faire face aux nouveaux enjeux de la professionnalisation ...

- en intégrant l'approche métier pour une meilleure insertion professionnelle (déclaration de Bologne),
- en proposant un accompagnement individualisé à chaque étudiant (arrêté Licence, loi ORE),
- en répondant aux exigences des instances universitaires (HCERES)
- en saisissant les opportunités de la FTLV (loi Avenir Professionnel)

### ... et reconnaître leur investissement personnel

## La mise en œuvre du projet

### ■ DU de 200 heures décliné en 3 blocs de compétences

- Accompagner l'étudiant dans la définition et la construction de son projet professionnel
- Construire et piloter une formation professionnalisante déclinée en blocs de compétences
- Construire le plan d'apprentissage d'un enseignement au sein d'une formation professionnalisante

### ■ Cibles visées

- Enseignants PPP, responsables de formation, enseignants, personnels, en prenant appui sur les démarches institutionnelles d'accompagnement portées par les Centres de Compétences et des Métiers ↷ portage du DU par l'Ecole Universitaire de Technologie
- Collaboration avec les services de l'UGA : DOIP, DFCA, DAPI ....pour adapter la formation à une cible plus large

### ■ Financement

- Tarif officiel DU (3 380 €) / blocs (1 170 €)
- Convention UGA pour intégrer les blocs de compétences dans l'offre de formation UGA / CPF

Question de Delphine ALDEBERT-MORIN : Quel public attendez-vous ?

Réponse de Laurence BILLARD : Cette formation ayant pour objectif de répondre à un besoin du site, le public sera composé en priorité d'enseignants des IUT et plus largement de l'UGA. Le DU est mis en place pour valoriser l'investissement des enseignants. Ces derniers pourront suivre un bloc par an. Il s'agit d'affirmer le positionnement de l'UGA quant à la professionnalisation, dans le cadre de Flexi TLV et de toute la démarche compétences qui a été mise en place dans l'établissement, pour que nous soyons reconnus comme étant un acteur fort de cette démarche compétences au niveau national.

Question de Michèle ROMBAUT : Les enseignants auront-ils une prime supplémentaire ?

Réponse de Jean-Luc REBOUD : Nous sommes en discussion avec la DGD RH concernant l'utilisation par les enseignants de leur Compte personnel de formation (CPF) pour avoir des allègements de services et ainsi suivre la formation. Les modules pourraient être valorisés par les enseignants qui suivent ce DU, par exemple dans le cadre de leur dossier de promotion. Nous pensons que ce type de formation permettra de valoriser celui qui la suit et celui qui la délivre, davantage que ce que nous faisons de manière informelle à l'arrivée d'un nouvel enseignant.

Question de Delphine ALDEBERT-MORIN : Il s'agit d'une formation qui s'adresse à un public interne et qui mobilisera du personnel de l'UGA. Comment le financement va-t-il s'organiser ?

Réponse de Laurence BILLARD : Nous avons établi un tarif officiel, comme il est d'usage lorsque l'on crée une formation non accréditée. La convention avec l'UGA est en cours d'élaboration. Nous allons nous mettre d'accord sur

Question de Michèle ROMBAUT : Quel est l'intérêt de faire un DU ?

un montant qui permettra de couvrir nos charges, mais ce dernier ne s'élèvera pas à 3 380 € pour chaque agent.

Question de Delphine ALDEBERT-MORIN : Avez-vous la volonté de communiquer vers l'extérieur ?

Réponse de Jean-Luc REBOUD : Oui, c'est d'ailleurs pour cela que nous avons fixé un tarif. On peut imaginer par exemple que des BTS, via le rectorat, soient intéressés par certains blocs de cette formation.

Intervention de Nicolas LESCA : On peut également imaginer que cette formation se diffuse au sein du réseau des IUT et intéresse d'autres universités qui trouveraient là une solution pour s'engager dans une démarche compétences. La création d'un tel DU est importante pour valoriser les outils et l'expérience que nous avons structurés à Grenoble sur la question des compétences, prépondérante dans le contexte actuel (arrêté Licence, PIA, NCU...).

Intervention de Jean-Luc REBOUD : Cette formation répond à un besoin identifié par les trois IUT. Aujourd'hui, je ne vois pas d'autre forme que le DU pour la mettre en place.

Question de Michèle ROMBAUT : Pourquoi créer un diplôme alors que cette formation pourrait être proposée aux enseignants comme n'importe quelle autre formation accessible aux personnels ?

Réponse de Nicolas LESCA : Si on la proposait dans ce cadre, nous ne pourrions pas la commercialiser en dehors de l'UGA. Je vous rappelle que lorsque nous avons besoin de formations pour les managers de l'administration de l'UGA, nous allons parfois les acheter à GEM. Par ailleurs, il n'est pas exclu que l'offre de formation interne portée par les ressources humaines soit amenée à évoluer vers des blocs de compétences capitalisables et valorisables dans les

CV des personnels administratifs, ces derniers pouvant potentiellement poursuivre leur carrière hors de l'UGA.

Réponse de Laurence BILLARD : Nos propres besoins UGA sont bien identifiés parce que nous sommes en avance dans la démarche par rapport à d'autres universités. Il est certain que cette formation va faire référence au niveau national.

Intervention de Nicolas LESCA : Il s'agit également d'un outil important dans le cadre du projet Flexi TLV.

Intervention de Delphine ALDEBERT-MORIN : Je trouve qu'en effet, de ce point de vue, la création de cette formation est une bonne chose. Etant donné qu'elle sera délivrée en partie en interne, nous ne voyons pas d'entrée d'argent et cela nous surprend par rapport à l'idée que nous avons d'un DU.

Réponse de Jean-Luc REBOUD : A partir du moment où nous parviendrons à faire accréditer cette formation afin qu'elle soit éligible au Compte personnel de Formation (CPF), elle pourra être proposée à nos vacataires et financée par leur entreprise.

Intervention de Jean-Gabriel VALAY : A combien s'élève le montant d'un CPF ?

Réponse de Jean-Luc REBOUD : 500 € par an ; il est donc possible de financer la formation en 7 ans.

Question de Jean-Gabriel VALAY : Est-ce qu'il s'agit de dire à nos personnels que nous leur offrons cette formation dans le cadre de la formation permanente, ou de leur dire d'utiliser leur CPF pour la suivre ?

Réponse de Laurence BILLARD : En fonction des profils, certains blocs intéressent plus que d'autres. Lorsque l'UGA conventionne avec GEM, les personnels n'utilisent pas leur CPF pour suivre la formation management. Néanmoins, si une personne souhaite suivre ce DU, mais n'est pas prioritaire, on lui indiquera peut-être de le suivre dans le cadre du CPF.

Intervention de Jean-Luc REBOUD : Le CPF sert à la fois à financer le coût de la formation (pour les extérieurs) et les heures pendant lesquelles on se forme. Il y a actuellement des discussions (sans lien avec la création de ce DU) concernant la conversion des heures de CPF des enseignants en allègement de service qui permettrait de trouver le temps de suivre une formation. Ce DU serait alors éligible à cette conversion, comme les autres formations.

Intervention de Jean-Gabriel VALAY : Je trouve que la mise en place de cette formation est très bien. Il est également bénéfique que les ressources humaines laissent les experts se charger de cela, au lieu de vouloir faire du sur mesure et de construire tout eux-mêmes comme le font beaucoup de services de formation. L'enjeu sera évidemment d'attirer des personnes extérieures à l'établissement.

Question de Delphine ALDEBERT-MORIN : Comment le temps que passe l'enseignant sur le travail d'accompagnement est-il valorisé au sein de la composante, et plus largement au sein de l'UGA ?

Réponse de Jean-Luc REBOUD : Cela dépend des configurations. Certains éléments comme le Projet personnel et professionnel (PPP) sont dans la maquette. Le travail des enseignants est reconnu, qu'ils soient formés ou non. On espère que tous ceux qui s'engagent à être responsable de formation trouveront que ce DU leur fait gagner du temps.

Intervention de Joëlle AUBERT : Dorénavant, il existe l'équivalent du Congé pour recherches ou conversions thématiques (CRCT) pour la Formation.

Intervention de Laurence BILLARD : Les enseignants choisissent de travailler sur le PPP lorsqu'ils ont envie d'accompagner l'étudiant.

Intervention de Delphine ALDEBERT-MORIN : C'est le cas dans le contexte de l'IUT. Plus largement, cet accompagnement n'était pas notre vocation et pourtant on nous demande d'aller vers cela.

Réponse de Jean-Luc REBOUD : Je trouve pertinent de se poser la question de la valorisation. Nous sommes en train de discuter un nouvel arrêté pour les IUT dans lequel on retrouve très régulièrement le mot accompagnement ; toutefois, il n'y est effectivement pas fait mention de la façon dont l'accompagnement sera pris en compte, valorisé, financé, etc.

Intervention de Joëlle AUBERT : Le projet Flexi TLV soutient toutes les formations du site.

Intervention de Michèle ROMBAUT : Je me demande si le format de DU ne va pas être un repoussoir pour les enseignants.

Réponse de Nicolas LESCA : Le diplôme rend possible les modules et les blocs de compétences que les enseignants peuvent suivre indépendamment les uns des autres.

Réponse de Laurence BILLARD : Ce format est utile pour la visibilité extérieure et permet de valoriser notre savoir-faire vis-à-vis des autres universités. Les enseignants de notre IUT apprécient le fait que l'on se donne du mal pour que ce soit au-delà du bloc et d'une partie de diplôme.

Nicolas LESCA propose aux membres de la CFVU de valider la création du DU Professionnalisation.

**Avec 18 voix favorables et 4 abstentions, la CFVU approuve à la majorité la création du DU Professionnalisation.**

[Annexe 9j : Fiche création Du Professionnalisation](#)

- **Création et règlement des études du DU Philopolis**

Rémi CLOT-GOUDARD présente la demande de création du DU Philopolis.

## **Contexte**

- Une demande sociale et institutionnelle forte, notamment dans l'agglomération
- Une offre de formation absente ou inadéquate
- Un projet IDEX « Rayonnement social et culturel » : un réseau de partenaires solides

## **Publics visés**

- Personnes déjà engagées dans des pratiques d'animation et/ou ayant un projet motivé (CV + lettre de motivation), titulaires d'une Licence
- Etudiants de philosophie à partir de la L3 (UE spécifiques suivies en option)

## **Objectifs du DU**

- Former à l'animation d'ateliers de pratique de la philosophie dans des contextes non-académiques variés : bibliothèques, salles de spectacle, prison, périscolaire, etc.

- Renforcer des connaissances et des compétences disciplinaires
- Valoriser des enseignements de qualité

## **Maquette et coût de formation**

- UE fondamentaux disciplinaires 1: choisie dans l'offre de la mention Licence (24h)
- UE fondamentaux disciplinaires 2: choisie dans l'offre de la mention Licence (24h)
- UE pratique 1 : introduction aux pratiques du dialogue philosophique (24h)
- UE pratique 2 : conception et réalisation d'une animation d'atelier (24h + 70h)
- Tarif de formation : 1600 euros

Rémi CLOT-GOUDARD indique que le choix relativement large dans les UE permet de tenir compte des préférences et des emplois du temps des personnes souhaitant s'inscrire.

Question de Pierre GILLOIS : Des éléments de base explicatifs de la philosophie seront-ils disponibles en ligne, sous forme de cours ou de séminaire par exemple ? Cela permettrait de pallier le manque de temps des personnes intéressées par cette formation.

Réponse de Rémi CLOT-GOUDARD : Nous avons réfléchi à cette possibilité, mais la philosophie nécessite d'être présent physiquement pour entrer dans le dialogue, et le volume d'heures consacrées aux fondamentaux disciplinaires est relativement faible (48h).

Intervention de Nicolas LESCA : Il me semble que la remarque allait plutôt dans le sens d'augmenter la formation grâce à des éléments en ligne, déposés en amont ou en parallèle des cours en présentiel. Chacun y aurait recours selon ses besoins. Par exemple, si la personne connaît très bien la philosophie de Kant, elle n'a pas besoin de regarder les ressources numériques à ce sujet.

Réponse de Rémi CLOT-GOUDARD : Il me semble que les bibliographies sont suffisantes dans ce type de situation. Soit on demande plus de travail personnel de lecture et d'exploration, soit on renforce l'aspect formation directe en présentiel. De façon générale, je pense que nous avons une résistance par rapport à l'idée de mettre en capsule vidéo ou audio des formations.

Intervention de Bernadette CHAOUITE : Les personnes qui sont prêtes à s'inscrire à la formation ont souvent une pratique de ces ateliers, et ont déjà beaucoup lu. Ils souhaitent rencontrer des gens, et non pas être devant leur écran ou leur livre chez eux.

Rémi CLOT-GOUDARD indique que les 70h de l'UE pratique 2 correspondent au stage et à la réalisation d'une animation. Ce volume horaire est à moduler en fonction des projets ou des structures d'accueil.

Question de Michèle ROMBAUT : En dehors des étudiants de votre formation, combien de personnes par an pourraient être intéressées ?

Réponse de Rémi CLOT-GOUDARD : Nous n'avons pas encore diffusé l'information, mais pour l'instant nous avons reçu beaucoup de retours informels de personnes intéressées pour valoriser leur expérience et se former, dans la mesure où il se rendent compte au cours de leur pratique qu'ils manquent de connaissances dans la discipline. Les professeurs des écoles, qui devaient jusqu'à il y a quelques années animer des discussions à visée

philosophiques, sont notamment susceptibles d'être intéressés s'ils souhaitent poursuivre cette animation. Nous sommes en discussion avec les inspections, lesquelles attendent que la formation soit officiellement créée.

Question de Pierre GILLOIS : Les cours sont-ils délivrés dans plusieurs langues ?

Réponse de Rémi CLOT-GOUDARD : Non, ils sont accessibles aux francophones.

Le règlement des études du DU PhiloPolis a été validé réglementairement par la DEVE :

## **Offre de formation non accréditée RDE Validé réglementairement et soumis au vote**

**UFR ARSH :**  
- DU PhiloPolis

Nicolas LESCA propose aux membres de la CFVU de valider la création et le règlement des études du DU Philopolis.

**Avec 19 voix favorables et 1 voix défavorable, la CFVU approuve à la majorité la création et le règlement des études du DU Philopolis.**

[Annexe 9k : Fiche création Du PhiloPolis](#)

[Annexe 9l : RDE](#)

[Annexe 9m : Enseignements](#)

[Annexe 9n : Annexe financière](#)

#### 4.8. Approbation de la charte des examens

Maud VALLENARI présente la charte des examens.

##### **Charte des examens soumise au vote**

- La charte des examens établit un ensemble de principes communs et de modalités pratiques concernant l'organisation des examens. Elle est commune à l'ensemble des formations accréditées (licences, licences professionnelles, masters) dispensées au sein de l'Université Grenoble Alpes.
- Elle offre aux étudiants une garantie d'égalité, de clarté et de transparence dans le déroulement des examens, et assure à chacun le respect de ses droits.

Maud VALLENARI précise que la charte s'applique également aux DUT pour les examens terminaux.

##### **Charte des examens soumise au vote**

- La charte des examens 2019 qui annule et remplace la précédente charte présentée à la CFVU du 15 décembre 2016, a été simplifiée afin d'être mieux comprise des étudiants à qui elle est destinée en priorité.
- Un guide des examens et jurys, destiné aux équipes

administratives et enseignantes des composantes viendra compléter cette charte.

- Ce document sera prochainement diffusé aux composantes.

Une fois la charte adoptée, une capsule vidéo sera réalisée et diffusée sur l'intranet étudiant, les écrans des galeries PMF et Stendhal et des composantes équipées, afin de sensibiliser les étudiants aux règles par rapport aux examens.

Nicolas LESCA propose aux membres de la CFVU de valider la charte des examens.

**Avec 20 voix favorables, la CFVU approuve à l'unanimité la charte des examens.**

[Annexe 10 : Charte des examens](#)

## 5. Vie étudiante

### 5.1. Présentation et approbation de la proposition d'attribution du FSDIE

Marc GANDIT présente la proposition d'attribution du FSDIE suite à la Commission FSDIE du 8 octobre 2019.

Sur les 12 projets présentés, 11 ont reçu un avis favorable à l'unanimité et 1 projet a été refusé car il ne répondait pas aux critères FSDIE de par son caractère communautaire.

Nicolas LESCA propose aux membres de la CFVU de valider la proposition d'attribution du FSDIE.

**Avec 19 voix favorables et 1 abstention, la CFVU approuve à la majorité la proposition d'attribution du FSDIE.**

[Annexe 11 : Tableau des projets FSDIE](#)

## 6. Questions diverses

Intervention de Jean-Gabriel VALAY : J'aimerais savoir s'il a été envisagé de baptiser le bâtiment de l'IFPS du nom de Bernard SELE qui s'est battu pendant 10 ans pour qu'il existe ?

Réponse de Nicolas LESCA : Nous ferons remonter cette suggestion.

Réponse de José LABARERE : Je pense que ta proposition retiendra l'attention de la communauté de Médecine.

**La séance est levée à 18h55.**

**Annexe 1 : Relevé de conclusions du 26 septembre 2019**

**Annexe 2 : PPT Résultats IP**

**Annexe 3 : Orientations stratégiques de Polytech**

**Annexe 4a : RDE Pharmacie**

**Annexe 4b : PPT**

**Annexe 5a : RDE FASMa**

**Annexe 5b : RDE DFGSMa**

**Annexe 5c : Règlement des examens 2<sup>e</sup> année**

**Annexe 5d : Règlement des examens 3<sup>e</sup> année**

**Annexe 5e : Règlement des examens 4<sup>e</sup> année**

**Annexe 5f : Règlement des examens 5<sup>e</sup> année**

**Annexe 6a : RDE L3 *Génie des procédés***

**Annexe 6b : MCC**

**Annexe 7a : RDE 1<sup>re</sup> année Capacité en Droit**

**Annexe 7b : RDE 2<sup>e</sup> année Capacité en Droit**

**Annexe 8 : RDE AlterPACES**

**Annexe 9a : RDE B1**

**Annexe 9b : MCC B1**

**Annexe 9c : Annexe financière B1**

**Annexe 9d : RDE B2**

**Annexe 9e : MCC B2**

**Annexe 9f : Annexe financière B2**

**Annexe 9g : RDE C1**

**Annexe 9h : MCC C1**

**Annexe 9i : Annexe financière C1**

**Annexe 9j : Fiche création Du Professionnalisation**

**Annexe 9k : Fiche création Du PhiloPolis**

**Annexe 9l : RDE**

**Annexe 9m : Enseignements**

**Annexe 9n : Annexe financière**

**Annexe 10 : Charte des examens**

**Annexe 11 : Tableau des projets FSDIE**